



Demande d'héritage de mon pere décédé

Par **vins7726_old**, le **30/11/2007** à **11:43**

bonjour,

Ma question est assez simple.

Mon père est décédé il y a 2 mois, mariait avec ma mère (sa veuve maintenant) et nous sommes 4 enfants dont une mineur de 16 ans. Leur patrimoine est une maison. Ils n'ont pas fait de testament au dernier vivant (pas eu l'temps...).

Ma question est la suivante : je suppose que ma mère a l'usufruit, est il possible de demander la part de mon père? C'est ce que j'aimerais faire car je ne m'entends plus avec ma mère depuis que mon père est décédé..

Voilà dans l'attente de vos réponses je vous remercie d'avance.

Vincent.